N°.....MAHH/SG/CAB/2026 002

Conakry le..16 NOV 2026

Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Réf: N°002/MAHH/SG/CAB/DNH/OPMP-PPP/2026

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans site du Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MAHH).

2. Le Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MAHH) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds afin de financer le **recrutement d'un cabinet spécialisé pour la mise en œuvre du projet intégré d'actualisation de la politique nationale de l'eau (PNE) et du plan d'action nationale de la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE), de modernisation et de renforcement des réseaux nationaux de suivi des ressources en eau, et de coordination–suivi du projet en faveur de la Direction National de l'Hydraulique (DNH)**

3. Les services comprennent :

   - Contribuer à l'actualisation ciblée de la Politique Nationale de l'Eau et définir les modalités opérationnelles de mise en œuvre du PAGIRE (2025–2039), son financement et son suivi progressif ;
   - Aligner la PNE et le PAGIRE sur le nouveau cadre juridique de l'eau, les priorités nationales de développement en lien avec la sécurité hydrique, l'adaptation climatique, la gouvernance par bassin et le financement durable ;
   - Actualiser l'inventaire et l'état de fonctionnement des réseaux hydrométriques, piézométriques et de suivi de la qualité des eaux ;
   - Élaborer une stratégie de suivi national des ressources en eau assortie d'un plan d'investissement progressif sur cinq à dix ans ;
   - Réhabiliter et équiper un nombre limité de sites pilotes par des équipements de suivi des ressources en eau (piézomètres, stations hydrométriques, équipements de suivi de la qualité des eaux, etc.), renforcer base de données opérationnelle et améliorer les protocoles de collecte, de validation et de maintenance ;
   - Renforcer les capacités des cadres et techniciens de la DNH sur des thématiques diverses (gouvernance, planification, hydrométrie, hydrogéologie, qualité des eaux, télémétrie, SIG, gestion des données et maintenance) ;

Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

Produits spécifiques

- Plan de management, chronogramme de référence et plan d'assurance qualité ;
- Tableau de bord physico-financier et registre des risques ;
- Rapports mensuels, trimestriels et comptes rendus de coordination ;
- Dossiers de réception provisoire et définitive ;
- Rapport de capitalisation et de clôture du projet.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives en groupement.

5. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

6. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) copie originale et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB à l'adresse indiquée ci-dessus, par dépôt physique au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics

7. Sis au quartier à Almamyah, Commune de Kaloum, Tel : +224 621 76 14 02 ; ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, Email : amakaba2@gmail.com

8. Préciser sur l'enveloppe la mention suivante : « **RECRUTEMENT D'UN CABINET SPÉCIALISÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTÉGRÉ D'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU (PNE) ET DU PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE), DE MODERNISATION ET DE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX NATIONAUX DE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU, ET DE COORDINATION–SUIVI DU PROJET** » du Ministère de l'Assainissement de l'Hydraulique et des Hydrocarbures MAHH.

Fait à Conakry, le ....16..NOV.. 2026

Le Ministre

Ministère de l'Assainissement de l'Hydraulique et des Hydrocarbures N° 000333 Le Ministre RG Guinée

Aboubacar CAMARA

Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, articles 613 du code pénal guinéen